

Image not found or type unknown



impossibilité d'annuler un contrat neuf télécom

Par **raoul_old**, le **19/12/2007** à **09:20**

[après un contact téléphonique avec un vendeur du site ,j'ai souscrit un nouveau contrat pour une nouvelle ligne;celui-ci me demandais d'envoyer un RAR pour confirmer l'annulation du premier contrat par le second ce qui est fait:RAR du 06/08/2007 leur tampon de reception de la lettre confirme la réception.rnIl n'on pas ma lettre et depuis me facture deux contrats.rnQuel sont mes possibilités de résoudre ce problème,Il ne réponde pas aux Mailrnni au téléphone comme si on avait affaire a un computer????rnCordialement.rnRaoul